

RW/933/2024/3496/11385/1

Lot 1

S'agissant d'une mise à blanc et afin de préserver les sols, les engins d'exploitation circuleront uniquement sur des tapis de branches rectilignes de maximum 5m de large et distancés de minimum 35m d'axe en axe (art 38 de Cdc) ; Exploitation interdite les jours de battue et 72 h avant (nécessité de questionner le garde forestier au préalable pour connaître les dates de battues) ; Droit de passage sur la voirie privée d'un montant fixé à 1,50 ?/m³, soit 1 101 ? à verser sur le compte du propriétaire : Mr Guy de LAMINE (GSM : 0476/ 24 47 69) avant l'exploitation du lot. Lors de l'état des lieux avant exploitation, la preuve de paiement devra être montrée à l'agent des forêts du triage. L'accès à la route est interdit en période de dégel.

Nombre d'arbres total	1 375	--
Volume grumes	733,541	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	733,541	m ³
Cube moyen	533	dm ³
Circonférence moyenne	82,375	cm
Surface de coupe	9,468	ha
Contact	BIEMONT Damien, 0470 58 05 79	--
Triage	Triage De Stavelot	--
Propriétaire	Stavelot Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	REGRENICHAMPS - cpe 5	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Epicéa		
Définitive		
Normal		
Normal		
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m ³)
25	1	
35	1	0,063
45	6	
55	61	11,915
65	220	66,220
75	355	
85	317	319,291
95	256	
105	107	
115	28	305,841
125	17	
135	6	30,211
Total grumes	1 375	733,541
Houppiers/Taillis	-	